



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2014-36

22/01/2014

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 22/01/2014

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance de deux emplois d'inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe

Deux emplois dans le grade d'inspecteur général de l'agriculture de 2ème classe sont déclarés vacants dans le corps de l'inspection générale de l'agriculture du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Les conditions de nomination dans ce corps et ce grade sont fixées par le décret n°2001-1038 du 8 novembre 2001 modifié, portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès de la Délégation à la mobilité et aux carrières, Secrétariat général du ministère chargé de l'agriculture (tél. : 01 49 55 81 80 / 01 49 54 29) et devront être transmis, dûment renseignés et complétés des documents demandés et de l'avis du supérieur hiérarchique, dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL